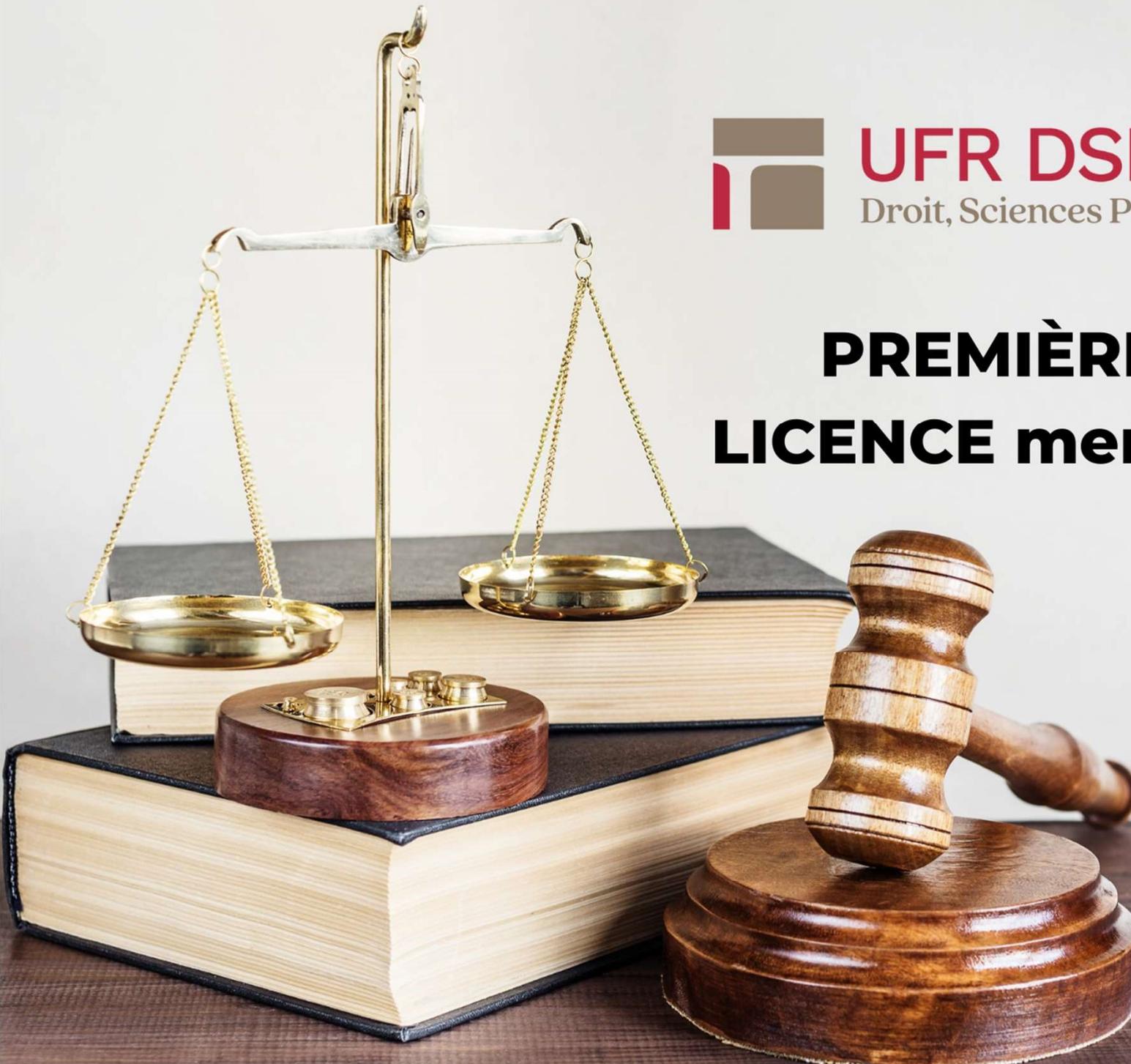




**UFR DSPS**

Droit, Sciences Politiques et Sociales

# **PREMIÈRE ANNÉE LICENCE mention DROIT**



UNIVERSITÉ  
**SORBONNE  
PARIS NORD**

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

**CAMPUS  
CONDORCET**  
PARIS - AUBERVILLIERS

**A-S-PC**  
Alliance Sorbonne  
Paris Cité

# PRESENTATION DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

**Doyen UFR DSPS**

*Anne FAUCHON*

**Responsables de formation**

*Valérie DEPADT*

*Claire SEJEAN*

**Gestionnaire pédagogique**

**Groupe A – LAS - PASS**

*Nathalie LAMBOURDIERE*

**Gestionnaire pédagogique**

**Groupe B – Double Licence**

*Athalie CENILLE*

**Secrétariat Pédagogique**

[l1droit.dsps@univ-paris13.fr](mailto:l1droit.dsps@univ-paris13.fr)

# LANGAGE UNIVERSITAIRE



UNITE  
D'ENSEIGNEMENT

BIBLIOTHÈQUE  
UNIVERSITAIRE

COURS  
MAGISTRAL

MODALITÉS DU  
CONTRÔLE DES  
CONNAISSANCES  
ET DES  
COMPÉTENCES

EUROPEAN CREDIT  
TRANSFER SYSTEM

TRAVAUX  
DIRIGÉS

UE



CM



TD



ECTS



MCCC



BU



# ENT

## ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL

- **L'ENT** est une interface qui est l'équivalent de « PRONOTE » pour le lycée.
- Il permet au secrétariat de communiquer des informations pédagogiques sur l'emploi du temps, les changements de salle, l'absence des enseignants ....
- Pour toute communication avec le secrétariat vous devez utiliser votre adresse mail étudiant : [prenom.nom@edu.univ-paris13.fr](mailto:prenom.nom@edu.univ-paris13.fr)

<https://cas.univ-paris13.fr/cas/login?service=https%3A%2F%2Fent.univ-paris13.fr>

**ENT = PRONOTE**

# ENT

## *Environnement Numérique de Travail*



UNIVERSITÉ  
SORBONNE  
PARIS NORD

NUMERO ETUDIANT  
(121,122, 123....)

Ouvrir une session

Identifiant

Mot de passe

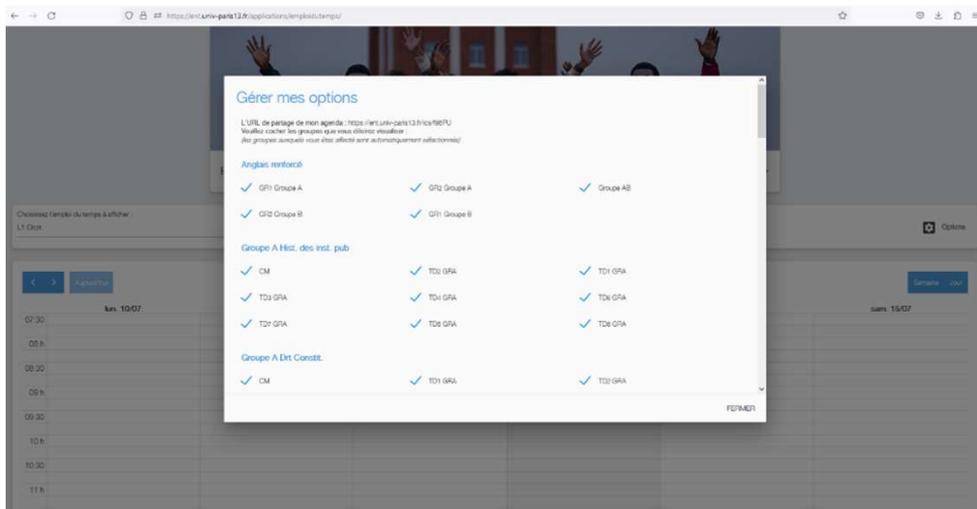
mot de passe oublié / obtenir mes identifiants

> ME CONNECTER

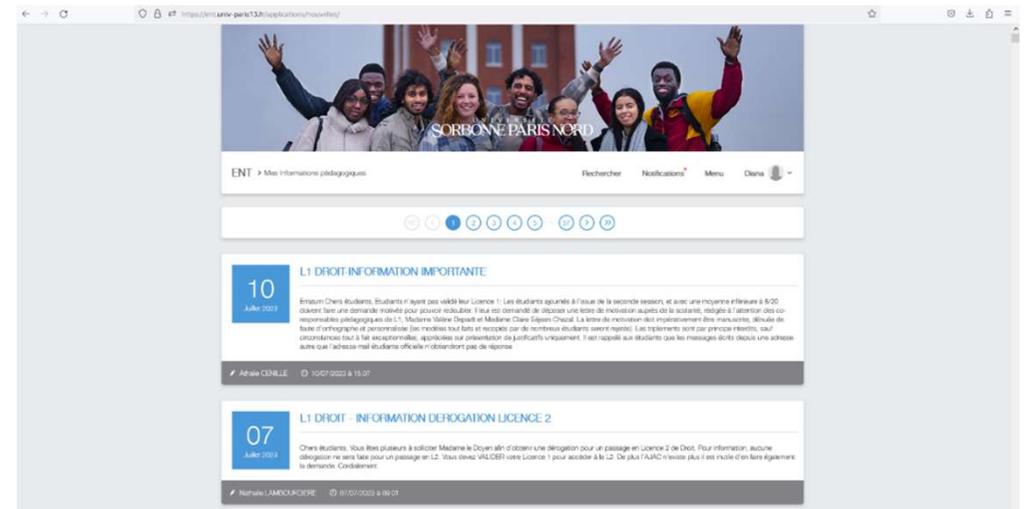
NUMERO INE (LETTRE EN  
MAJUSCULES pour la 1<sup>ere</sup>  
connexion)

# ENT

## *Environnement Numérique de Travail*



***Vous permet de sélectionner vos groupes de TD en fonction de votre groupe (A ou B)***

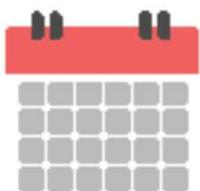


***Vous permet de visualiser les informations communiquées par le secrétariat, les enseignants et les autres services***



## SUPPORTS POUR UNE BONNE ANNEE UNIVERSITAIRE

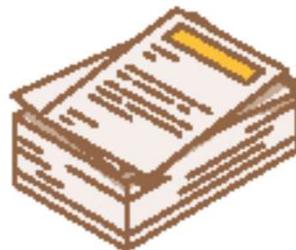
CALENDRIER  
UNIVERSITAIRE



CONTRAT  
PEDAGOGIQUE



MAQUETTE DE  
LA FORMATION



LES  
MCCC



# LES SUPPORTS

## Le calendrier universitaire :

Il vous permet de visualiser les étapes importantes de l'année universitaire.

- *Début des Cours Magistraux (CM)*
- *Début des Travaux dirigés (TD)*
- *Les périodes d'examens*
- *Dates du jury*
- *Vacances*

## La maquette de la formation :

La maquette de formation regroupe les enseignements qui vous seront dispensés.

## Le contrat pédagogique : **à retourner au plus tard le 14 septembre**

L'inscription pédagogique est **obligatoire**. Elle a lieu après votre inscription ou réinscription administrative. Cela vous permet de **constituer votre emploi du temps et de vous inscrire aux enseignements (UE) laissés à votre choix (Options)**

## Les MCCC :

Les Modalités de contrôle des connaissances et des compétences correspondent au « règlement » qui régit votre cycle licence.

# CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2023-2024

Septembre 2023		Octobre 2023		Novembre 2023		Décembre 2023		Janvier 2024		Février 2024		Mars 2024		Avril 2024		Mai 2024		Juin 2024		Juillet 2024	
Jour	Semaine	Jour	Semaine	Jour	Semaine	Jour	Semaine	Jour	Semaine	Jour	Semaine	Jour	Semaine	Jour	Semaine	Jour	Semaine	Jour	Semaine	Jour	Semaine
1 V	Vacances	1 D		1 M	Toussaint	1 V	CM 11 TD 9	1 L	Jour de l'An	1 J	JURY	1 V	CM 6 TD 5	1 L	Pâques	1 M	F. du travail	1 S	Révisions	1 L	Vacances
2 S		2 L		2 J	Vacances	2 S		2 M		2 V	JURY	2 S		2 M		2 J	Examens Matières avec TD	2 D		2 M	
3 D		3 M	CM 4 TD 2	3 V		3 D		3 M	Vacances	3 S		3 D		3 M	CM 11 TD 10	3 V		3 L	Examens Seconde Session	3 M	
4 L	Vacances	4 M		4 S		4 L		4 J		4 D		4 L		4 J		4 S		4 M		4 J	JURY
5 M		5 J		5 D		5 M		5 V		5 L		5 M		5 V		5 D		5 M		5 V	JURY
6 M		6 V		6 L		6 M		6 S		6 M		6 M	CM 7 TD 6	6 S		6 L		6 J		6 S	
7 J	Pré-rentree	7 S		7 M	CM 8 TD 6	7 J		7 D		7 M	CM 4 TD 3	7 J		7 D		7 M	Révisions	7 V		7 D	
8 V		8 D		8 M		8 V		8 L	Examens Matières sans TD	8 J		8 V		8 L		8 M	V. 1945	8 S		8 L	
9 S		9 L		9 J		9 S		9 M		9 V		9 S		9 M		9 J	Ascension	9 D		9 M	
10 D		10 M		10 V		10 D		10 M		10 S		10 D		10 M	Vacances	10 V		10 L		10 M	Vacances
11 L		11 M	CM 5 TD 3	11 S	Armistice	11 L		11 J		11 D		11 L		11 J		11 S		11 M	Examens Seconde Session	11 J	
12 M	CM 1	12 J		12 D		12 M		12 V		12 L		12 M		12 V		12 D		12 M		12 V	
13 M		13 V		13 L		13 M		13 S		13 M		13 M	CM 8 TD 7	13 S		13 L		13 J		13 S	
14 J		14 S		14 M		14 J		14 D		14 M		14 J		14 D		14 M	Examens Matières sans TD	14 V		14 D	F. Nationale
15 V		15 D		15 M	CM 9 TD 7	15 V		15 L		15 J	CM 5 TD 4	15 V		15 L		15 M		15 S		15 L	
16 S		16 L		16 J		16 S		16 M		16 V		16 S		16 M		16 J		16 D		16 M	
17 D		17 M		17 V		17 D		17 M	CM 1	17 S		17 D		17 M	Vacances	17 V		17 L		17 M	Vacances
18 L		18 M	CM 6 TD 4	18 S		18 L		18 J		18 D		18 L		18 J		18 S		18 M		18 J	
19 M		19 J		19 D		19 M		19 V		19 L		19 M		19 D		19 V		19 M	Vacances	19 V	
20 M	CM 2	20 V		20 L		20 M	Examens Matières avec TD	20 S		20 M		20 M	CM 9 TD 8	20 S		20 L	Pentecôte	20 J		20 S	
21 J		21 S		21 M		21 J		21 D		21 M	Vacances	21 J		21 D		21 M		21 V		21 D	
22 V		22 D		22 M	CM 10 TD 8	22 V		22 L		22 J		22 V		22 L		22 M		22 S		22 L	
23 S		23 L		23 J		23 S		23 M		23 V		23 S		23 M		23 J		23 D		23 M	
24 D		24 M		24 V		24 D		24 M	CM 2 TD 1	24 S		24 D		24 M	Semaine Delta	24 V		24 L		24 M	Vacances
25 L		25 M	CM 7 TD 5	25 S		25 L	Noël	25 J		25 D		25 L		25 J		25 S		25 M		25 J	
26 M		26 J		26 D		26 M		26 V		26 L		26 M		26 V		26 D		26 M	Vacances	26 V	
27 M	CM 3 TD 1	27 V		27 L		27 M		27 S		27 M	CM 6 TD 5	27 M	CM 10 TD 9	27 S		27 L		27 J		27 S	
28 J		28 S		28 M		28 J	Vacances	28 D		28 M		28 J		28 D		28 M		28 V		28 D	
29 V		29 D		29 M		29 V		29 L		29 J		29 V		29 L	Examens Matières avec TD	29 M		29 S		29 L	
30 S		30 L	Vacances	30 J		30 S		30 M	CM 3 TD 2			30 S		30 M		30 J	JURY	30 D		30 M	Vacances
		31 M		31 D		31 D		31 M				31 D				31 V	JURY			31 M	

- Pré-rentree Licence 1
- Période de cours
- Période de Révisions

- Période d'examens gymnases/amphis/salles
- Jury
- Session 2

- Période de vacances
- Dimanche et jour férié
- Semaine Delta

# MAQUETTE DE LA FORMATION

## SEMESTRE 1 – 30 ECTS

	COEFF.	ECTS
<b>UE Majeure 1</b>		<b>18</b>
<b>3 matières obligatoires</b>		
Droit constitutionnel 1 (33 h CM)	5	6
Droit constitutionnel 1 (15 h TD)		
Introduction au droit privé (33 h CM)	5	6
Introduction au droit privé (15 h TD)		
Histoire des institutions publiques (construction de l'État moderne) (33 h CM)	5	6
Histoire des institutions publiques (construction de l'État moderne) (15 h TD)		
<b>UE Mineure 1</b>		<b>6</b>
<b>2 matières obligatoires</b>		
INSTITUTIONS JURIDICTIONNELLES (33 h CM)	3	3
HISTOIRE DU DROIT DE LA FAMILLE (33 h CM)	3	3
<b>UE Transversale 1</b>		<b>6</b>
<b>1 MATIÈRE A OPTION PARMI LES 3 SUIVANTES :</b>		
GRANDS PROBLÈMES ÉCONOMIQUES CONTEMPORAINS (33 h CM)	1	3
INTRODUCTION A LA SCIENCE POLITIQUE (33 h CM) (MUTUALISE S1 L1 SC.PO)	1	3
ANGLAIS RENFORCÉ (15 TD)	1	3
<b>2 MATIÈRES OBLIGATOIRES :</b>		
ANGLAIS (15 h TD)	1	2
EXPRESSION ÉCRITE (15 h TD)	1	1

## SEMESTRE 2 – 30 ECTS

	COEFF.	ECTS
<b>UE Majeure 2</b>		<b>15 ou 18</b>
<b>3 matières obligatoires</b>		
Droit constitutionnel 2 (33 h CM)	5	6
Droit constitutionnel 2 (15 h TD)		
Droit de la famille (33 h CM)	5	6
Droit de la famille (15 h TD)		
Histoire des institutions publiques (période contemporaine) (33 h CM)	5	3
Histoire des institutions publiques (période contemporaine) (15 h TD) optionnel *		3
<b>UE Mineure 2</b>		<b>6 ou 9</b>
<b>2 matières obligatoires</b>		
RELATIONS INTERNATIONALES (33 h CM) (MUTUALISE S4 L2 SC.PO)	3	3
Relations internationales (15 h TD) optionnel *		3
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES (33 h CM)	3	3
<b>UE Transversale 2</b>		<b>6</b>
<b>1 MATIÈRE A OPTION PARMI LES 2 SUIVANTES :</b>		
INTRODUCTION A LA SCIENCE POLITIQUE 2 (33 h CM) (MUTUALISE S2 L1 SC.PO)	1	3
ANGLAIS RENFORCÉ (15 h TD)	1	3
<b>2 MATIÈRES OBLIGATOIRES :</b>		
ANGLAIS (15 h TD)	1	2
EXPRESSION ÉCRITE (15 h TD)	1	1
<b>UE libre, non obligatoire</b>		<b>ECTS</b>
Points bonus éventuels : engagement étudiant		2

\* L'étudiant doit choisir, soit le TD Histoire des institutions publiques, soit le TD Relations internationales



**UFR DSPS**

Droit, Sciences Politiques et Sociales

# PREMIER SEMESTRE

## UE MAJEURE (COURS CM + TD OBLIGATOIRE)

- DROIT CONSTITUTIONNEL
- HISTOIRES DES INSTITUTIONS PUBLIQUES
- INTRODUCTION AU DROIT PRIVE

## UE MINEURE (CM UNIQUEMENT)

- HISTOIRES DU DROIT DE LA FAMILLE
- INSTITUTIONS JURIDICTIONNELLE



CES MATIÈRES SONT  
RATTRAPABLES

## PROJET VOLTAIRE

POUR VOUS CONNECTER AU PROJET VOLTAIRE,  
VOUS DEVEZ UTILISER  
VOTRE ADRESSE ÉTUDIANTE.  
LE MOT DE PASSE  
VOUS SERA TRANSMIS  
ULTÉRIEUREMENT.



## MATIERE AU CHOIX



VOUS DEVEZ CHOISIR  
UNE DES TROIS PROPOSÉES:

- GRANDS PROBLÈMES  
ÉCONOMIQUES (CM)
- INTRODUCTION A LA  
SCIENCE POLITIQUE 1 (CM)
- ANGLAIS RENFORCE (TD)

## SECOND SEMESTRE

CHOISISSEZ  
VOTRE  
PARCOURS



PARCOURS.....  
C'EST QUOI ??



## PARCOURS RI

RELATIONS  
INTERNATIONALES  
CM + TD  
=  
HIP en CM

**Coefficient 3**

Non rattrapable en  
Session 2

## PARCOURS HIP

HISTOIRES DES  
INSTITUTIONS  
PUBLIQUES  
CM + TD  
=  
RI en CM

**Coefficient 5**

Non rattrapable en  
Session 2

TU AS  
CHOISIS  
TON  
PARCOURS ?



~~YES !!  
J'AI PRIS RI,  
CM +TD ET DU COUP,  
RELATIONS  
INTERNATIONALES  
DEVIENT  
MA MAJEURE~~



**FAUX !!! STOP  
AUX IDEES  
RECUES,**



... !!???



Lorsque vous faites le choix du PARCOURS RI,  
Relations Internationales  
reste toujours une matière faisant partie  
de l'UE MINEURE, **Coef 3**

Lorsque vous faites le choix du PARCOURS HIP,  
HISTOIRE DES INSTITUTIONS PUBLIQUES  
reste toujours une matière faisant partie  
de l'UE MAJEURE, **Coef 5**

# LE CONTRAT PEDAGOGIQUE

- **Son rôle**

Le **contrat pédagogique** est établi entre chaque étudiant et l'Université, représentée par le responsable de formation.

Il **engage les deux parties** sur le **contenu** pédagogique qui sera **effectivement suivi** par l'étudiant au semestre en cours.

- **Engagement**

Chaque contrat est **signé** par l'étudiant **en début de semestre**. Il peut et doit être modifié à tout moment lors d'un changement de situation de l'étudiant, ou en cas de force majeure. Pour cela, l'étudiant doit se signaler auprès du secrétariat et des responsables de formation.

- **Démarches pour un aménagement**

Le type d'**aménagement** (étalement des études, dispense de contrôle continu ou d'assiduité...) est **déterminé après concertation et justification** du statut particulier auprès du responsable de formation. **Il faut se signaler à son attention** dès que le semestre commence (**avant fin septembre** ou **fin janvier**) ou dans les 2 semaines après un changement de situation. **Toute demande tardive sera rejetée.**

# LE CONTRAT PEDAGOGIQUE

## LE CONTRAT PEDAGOGIQUE

### QUI EST CONCERNE ?

**Les étudiants primos :**

**Il permet d'indiquer, entre autres, les UE (Unités d'Enseignement) que l'étudiant a choisies de suivre.**

**Les étudiants redoublants :**

**Il permet d'indiquer, entre autres, les UE (Unités d'Enseignement) que l'étudiant a validées ou non l'année précédente.**

## LE CONTRAT PEDAGOGIQUE SALARIE

### QUI EST CONCERNE ?

**Les étudiants ayant une activité salariale \*.**

**Il permet d'indiquer, entre autres, les UE (Unités d'Enseignement) que l'étudiant a choisies de suivre en fonction de son activité.**

**ex : Choix des groupes de TD en priorité**

**Documents à communiquer au secrétariat**

- **\*Contrat de travail de au moins 15 heures**
- **Planning**
- **3 derniers bulletin de salaires**

## LE CONTRAT PEDAGOGIQUE AMENAGEMENTS PARTICULIERS

### QUI EST CONCERNE ?

**Les étudiants justifiant d'une situation particulière :**

**Santé ou handicap,  
Sportif de haut niveau,  
Membre du bureau d'une association**

**Documents à communiquer au secrétariat**

- **Plan PAEH (délivré par la médecine préventive)**
- **Planning**
- **Justificatifs médicaux**

# CONTRAT PEDAGOGIQUE

LICENCE MENTION DROIT 1<sup>re</sup> ANNÉE  
Année Universitaire : 2023-2024

## CONTRAT PEDAGOGIQUE

À remettre impérativement par courriel à l'adresse ci-dessous  
fiches.1droit.dsp@univ-paris13.fr  
Dernier délai : Jeudi 14 septembre 2023

N° carte étudiant(e) (N°123...) : .....  
NOM de famille (en lettres capitales) : ..... Prénom : .....  
Tél portable : ..... Courriel : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....

Redoublant(e) : oui  non  Boursier (boursière) : oui  non  Salarié(e) : oui  non

### CHOIX DES OPTIONS

(Pour toute rubrique non renseignée l'administration se réserve le droit de vous inscrire d'office dans les matières optionnelles)

PREMIER SEMESTRE	SECOND SEMESTRE
<b>UNITE D'ENSEIGNEMENT MAJEURE ET MINEURE</b>	
	Choisissez un TD sur les deux proposés :
	Histoire de institutions publiques (Période contemporaines) : Coef 5 <input type="checkbox"/>
	Relations internationales : Coef 3 <input type="checkbox"/>
<b>UNITE D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSALE</b>	
Choisissez une matière sur les trois proposées :	Choisissez une matière sur les deux proposées :
Grands problèmes économiques contemporains (CM) <input type="checkbox"/>	Introduction à la science politique (CM) <input type="checkbox"/>
Anglais renforcé <sup>1</sup> (TD) <input type="checkbox"/>	Anglais renforcé <sup>2</sup> (TD) <input type="checkbox"/>
Introduction à la science politique (CM) <input type="checkbox"/>	

<sup>1</sup> Le nombre de places étant limité dans cette matière, merci de numéroté un 2<sup>ème</sup> choix

<sup>2</sup> Le nombre de places étant limité dans cette matière, vous serez automatiquement inscrit en « Introduction à la science politique » si nécessaire

Date et Signature de l'étudiant(e)  
 J'atteste avoir pris connaissance de ce présent contrat, des MCCC et de la Maquette de formation

## FEUILLE À CONSERVER PAR L'ÉTUDIANT.E

NOM : ..... PRÉNOM : .....

### INFORMATIONS IMPORTANTES

L'inscription dans les groupes de TD (travaux dirigés) s'effectue par Internet. La date de l'ouverture du serveur et le lien vous seront précisés sur votre ENT. Une fois les groupes constitués **aucun changement ne sera autorisé**.

**Les convocations aux examens ne sont pas envoyées** : Les dates des épreuves sont communiquées par voie d'affichage et sur votre ENT.

Il est rappelé qu'il est strictement prohibé tout plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiés sur toute forme de support, y compris l'internet quelle que soit la nature du travail rendu (fiche de lecture, dossier, rapport, mémoire, etc.).

Rappel : après les jurys et la publication des résultats, vous pouvez demander les relevés de notes auprès du secrétariat pédagogique. Veuillez conserver précieusement l'exemplaire qui vous sera remis car **aucun duplicata ne sera délivré**. Il vous est donc recommandé de faire des photocopies et de les conserver dans des lieux séparés.

### CHOIX DES OPTIONS

PREMIER SEMESTRE	SECOND SEMESTRE
<b>UNITE D'ENSEIGNEMENT MAJEURE ET MINEURE</b>	
	Choisissez un TD sur les deux proposés :
	Histoire de institutions publiques (Période contemporaines) : Coef 5 <input type="checkbox"/>
	Relations internationales : Coef 3 <input type="checkbox"/>
<b>UNITE D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSALE</b>	
Choisissez une matière sur les trois proposées :	Choisissez une matière sur les deux proposées :
Grands problèmes économiques contemporains (CM) <input type="checkbox"/>	Introduction à la science politique (CM) <input type="checkbox"/>
Anglais renforcé <sup>1</sup> (TD) <input type="checkbox"/>	Anglais renforcé <sup>2</sup> (TD) <input type="checkbox"/>
Introduction à la science politique (CM) <input type="checkbox"/>	

<sup>1</sup> Le nombre de places étant limité dans cette matière, merci de numéroté un 2<sup>ème</sup> choix

<sup>2</sup> Le nombre de places étant limité dans cette matière, vous serez automatiquement inscrit en « Introduction à la science politique » si nécessaire

Date et Signature de l'étudiant(e)  
 J'atteste avoir pris connaissance de ce présent contrat, des MCCC et de la Maquette de formation

# MODALITES DE CONTRÔLES DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

## JE SUIS REDOUBLANT

- JE CONSERVE LES NOTES SUPÉRIEURES OU ÉGALES A 10/20 A LA MATIÈRE
- JE DOIS SIGNER MON CONTRAT D'ÉTUDE AUPRÈS DU SECRÉTARIAT
- **JE DOIS CONSERVER LE PARCOURS CHOISI LORS DE L'ANNEE PRECEDENTE SI J'AI DES MATIERES VALIDÉES.**

## JE SUIS ÉTUDIANT ET JE TRAVAILLE\*

- JE FOURNIS MON CONTRAT DE TRAVAIL ET UN BULLETIN DE SALAIRE AU SECRÉTARIAT LE PLUS TÔT POSSIBLE
  - J'AI LA POSSIBILITÉ DE M'INSCRIRE EN PRIORITÉ AU GROUPE DE TD
  - JE RESTE AVANT TOUT ÉTUDIANT ET NON UN SALARIÉ ÉTUDIANT
- \*VOIR CONDITIONS

## JE SUIS ABSENT ... COMMENT JE DOIT JUSTIFIER ?

- JE JUSTIFIE MON ABSENCE AUPRÈS DU SECRÉTARIAT DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS
- DEUX ABSENCES AU TD SONT TOLÉRÉES SI JUSTIFIÉES
- LA 3EME ABSENCE = 0/20 A LA MOYENNE TD MÊME SI JUSTIFIÉE

## CONTRÔLE CONTINU

LES COURS CM+ TD  
LA PRÉSENCE AUX SÉANCES DE TD EST  
**OBLIGATOIRE**  
TOUTE ABSENCE A UNE ÉVALUATION AU TD  
COMME AU CM ENTRAÎNE UN 0/20.

## CONTRÔLE TERMINAL

LES COURS A CM UNIQUEMENT  
TOUTE ABSENCE A  
UNE ÉVALUATION  
AU CM ENTRAÎNE UN 0/20.

## VALIDATION / COMPENSATION

- IL VOUS FAUT OBTENIR 10/ 20 MINIMUM A L'ANNÉE POUR PASSER EN 2EME ANNÉE
- LES SEMESTRES SE COMPENSENT ENTRE EUX, LES UE SE COMPENSENT ÉGALEMENT.

## PLAGIAT

TOUT PLAGIAT ( FRAUDE) A UN EXAMEN OU UN TRAVAIL DANS LE CADRE DU CONTÔLE CONTINU EST PASSIBLE DE LA SECTION DISCIPLINAIRE.

## RATTRAPAGE

SEULES LES MATIÈRES SANS TD SONT RATTRAPABLES (SESSION 2).  
L'ABSENCE AUX RATTRAPAGES ENTRAINE LA DÉFAILLANCE.



## JE SUIS ETUDIANT EN FILIERE

### LAS

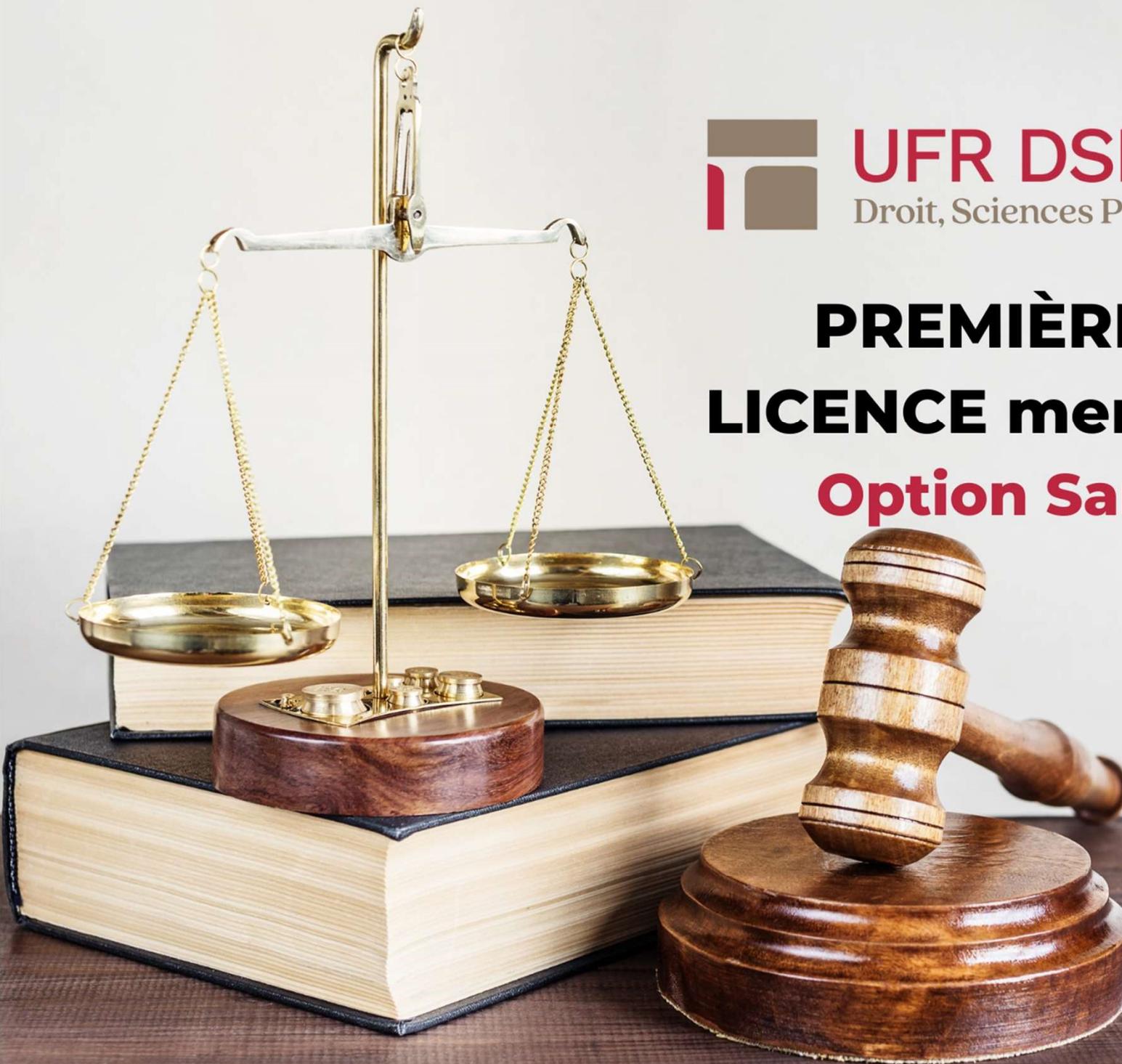
- LE REDOUBLEMENT N'EST PAS POSSIBLE EN OPTION SANTÉ MAIS EN L1 DROIT
- VOUS AVEZ LA POSSIBILITE D'INTEGRER LA L1 DROIT EN CANDIDATANT AVEC UNE LETTRE DE MOTIVATION



**UFR DSPPS**

Droit, Sciences Politiques et Sociales

**PREMIÈRE ANNÉE**  
**LICENCE mention DROIT**  
**Option Santé (LAS)**



# LAS - MAQUETTE DE LA FORMATION

## SEMESTRE 1 – 30 ECTS

	COEF.	ECTS
<b>UE Majeure 1</b>		<b>18</b>
<b>3 matières obligatoires</b>		
Droit constitutionnel 1 (33 h CM)	5	6
Droit constitutionnel 1 (15 h TD)		
Introduction au droit privé (33 h CM)	5	6
Introduction au droit privé (15 h TD)		
Histoire des institutions publiques (construction de l'État moderne) (33 h CM)	5	6
Histoire des institutions publiques (construction de l'État moderne) (15 h TD)		
<b>UE Mineure 1 Médecine</b>		
<b>UE Transversale 1</b>		<b>6</b>
<b>1 MATIERE A OPTION PARI MI LES 3 SUIVANTES :</b>		
GRANDS PROBLEMES ECONOMIQUES CONTEMPORAINS (33 H CM)	1	3
INTRODUCTION A LA SCIENCE POLITIQUE (33 H CM) ( <i>MUTUALISE S1 L1 Sc.Po</i> )	1	3
ANGLAIS RENFORCE (15 TD)	1	3
<b>2 MATIERES OBLIGATOIRES :</b>		
ANGLAIS (15 H TD)	1	2
EXPRESSION ECRITE (15 H TD)	1	1

## SEMESTRE 2 – 30 ECTS

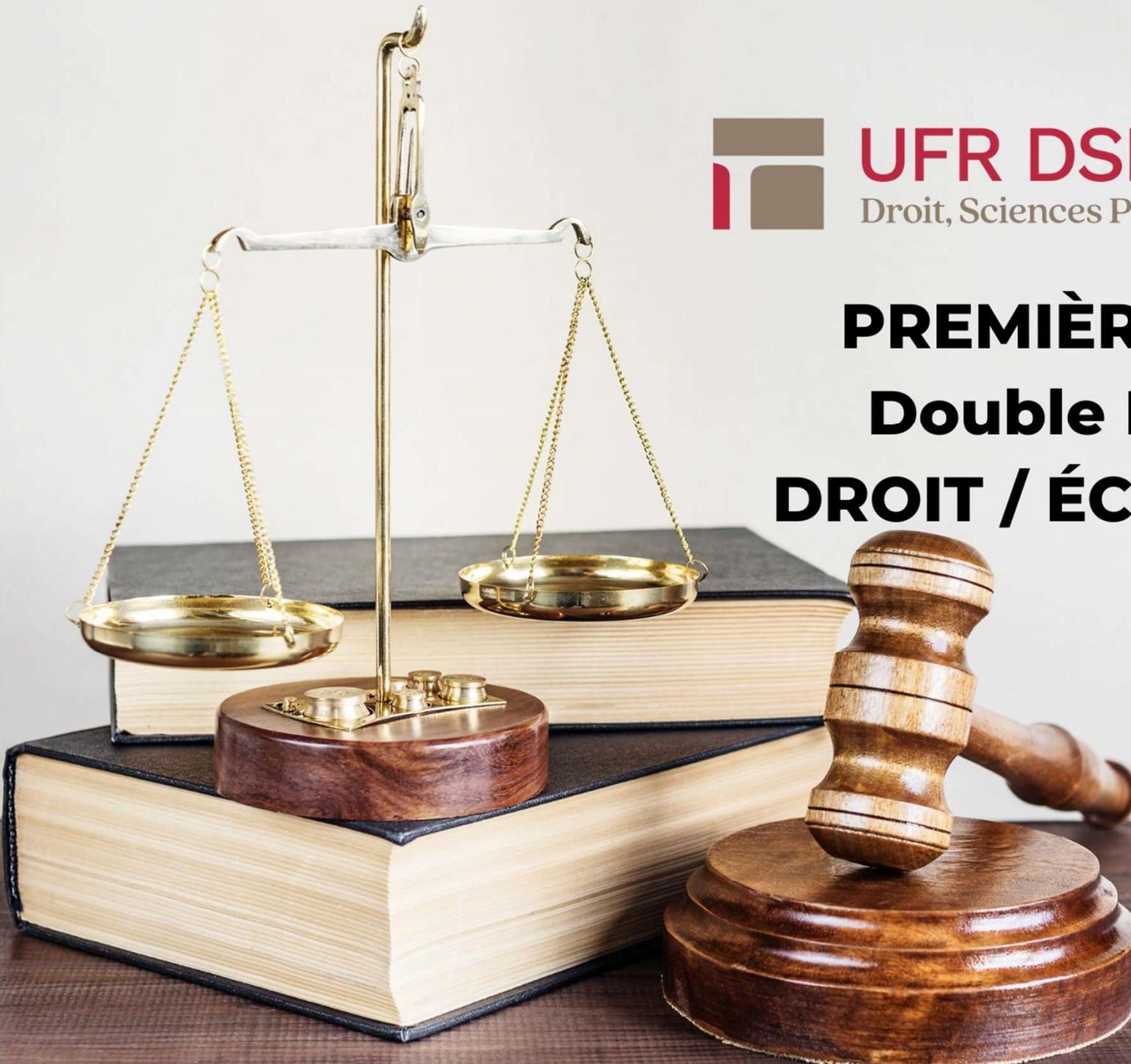
	COEF.	ECTS
<b>UE Majeure 2</b>		<b>15 OU 18</b>
<b>3 matières obligatoires</b>		
Droit constitutionnel 2 (33 h CM)	5	6
Droit constitutionnel 2 (15 h TD)		
Droit de la famille (33 h CM)	5	6
Droit de la famille (15 h TD)		
Histoire des institutions publiques (période contemporaine) (33 h CM)	5	3
Histoire des institutions publiques (période contemporaine) (15 h TD)		3
<b>UE Mineure 2 Médecine</b>		
<b>UE Transversale 2</b>		<b>6</b>
<b>1 MATIERE A OPTION PARI MI LES 2 SUIVANTES :</b>		
INTRODUCTION A LA SCIENCE POLITIQUE 2 (33 H CM) ( <i>MUTUALISE S2 L1 Sc.Po</i> )	1	3
ANGLAIS RENFORCE (15 H TD)	1	3
<b>2 MATIERES OBLIGATOIRES :</b>		
ANGLAIS (15 H TD)	1	2
EXPRESSION ECRITE (15 H TD)	1	1
<b>UE libre, non obligatoire</b>		<b>ECTS</b>
Points bonus éventuels : engagement étudiant		2



**UFR DSPS**

Droit, Sciences Politiques et Sociales

**PREMIÈRE ANNÉE**  
**Double LICENCE**  
**DROIT / ÉCO-GESTION**



# Maquette de la double licence

L1 - SEMESTRE 1 30 ECTS	CM	ECTS
<b>UE Majeure Économie-Gestion</b> 9 ECTS		
Problèmes économiques contemporains (mutualisé)	30 CM + 16 TD	3
Introduction à la gestion (mutualisé)	30 CM + 16 TD	3
Mathématiques pour les sciences sociales (dédié)	30 TD	3
<b>Total Majeure Économie-Gestion S1</b>	<b>60 CM + 62 TD</b>	
<b>Majeure Droit</b> 9 ECTS		
Droit constitutionnel 1 (mutualisé) <i>section 02</i>	33 CM + 15 TD	3
Introduction au droit privé (mutualisé) <i>section 01</i>	33 CM + 15 TD	3
Grandes notions des institutions juridictionnelles (judiciaires et administratives) (dédié) <i>sections 01 et 02</i>	30 CM	3
<b>Total Majeure Droit S1</b>	<b>96 CM + 30 TD</b>	
<b>Mineure Économie-Gestion et Droit</b> 4 ECTS		
Introduction à l'économie (mutualisé)	30 CM	2
Histoire des institutions publiques (construction de l'état moderne) (mutualisé) <i>section 03</i>	33 CM	2
<b>Total Mineure S1</b>	<b>63 CM</b>	
<b>Majeure linguistique/interdisciplinaire</b> 8 ECTS		
Anglais	15 TD	2
<i>Projet voltaire (à distance)</i>	18 TD à distance	2
Cours par objet (dédié) Environnement <i>sections 02 et 05</i> sous la direction des responsables pédagogiques de la formation	30 TD	4
<b>Total Majeure linguistique/interdisciplinaire S1</b>	<b>45 TD</b>	
<b>TOTAL HEURES ETUDIANTS S1</b>	<b>219 CM + 137 TD</b>	<b>30</b>

# Maquette de la double licence

<b>L1 - SEMESTRE 2</b> <b>30 ECTS</b>		
<b>Majeure Économie-Gestion</b> <b>9 ECTS</b>		
Analyse économique (dédié)	30 CM	3
Microéconomie (mutualisé)	30 CM + 16 TD	3
Statistiques pour les sciences sociales (dédié)	30 TD	3
<b>Total majeure Économie-Gestion S2</b>	<b>60 CM + 46 TD</b>	
<b>Majeure Droit</b> <b>9 ECTS</b>		
Droit constitutionnel 2 (mutualisé) <i>section 02</i>	33 CM + 15 TD	3
Droit civil 2 (droit de la famille) (mutualisé) <i>section 01</i>	33 CM + 15 TD	3
Histoire des institutions publiques (période contemporaine) (mutualisé) <i>section 03</i>	33 CM	3
<b>Total Majeure Droit S2</b>	<b>99 CM + 30 TD</b>	
<b>Mineure Économie-Gestion et Droit</b> <b>4 ECTS</b>		
Management des organisations (mutualisé)	30 CM	2
Relations internationales (mutualisé) <i>section 02</i>	33 CM	2
<b>Total Mineure S2</b>	<b>63 CM</b>	
<b>Majeure linguistique/interdisciplinaire</b> <b>8 ECTS</b>		
Anglais	15 TD	2
Projet voltaire (à distance)	18 TD	1
PIX (à distance)	15 TD	1
Cours par objet (dédié) Action publique <i>sections 02, 04 et 05</i> sous la direction des responsables pédagogiques de la formation	30 TD	4
<b>Total Majeure linguistique/interdisciplinaire S2</b>	<b>45 TD</b>	
<b>TOTAL HEURES ETUDIANTS S2</b>	<b>222 CM + 121 TD</b>	<b>30</b>
<b>TOTAL HEURES ETUDIANTS L1</b>	<b>441 CM + 258 TD</b>	<b>60</b>
<b>TOTAL HEURES ETUDIANTS L1 ETD</b>	<b>919,5HTD?</b>	

## **SECRETARIAT LICENCE 1 DROIT BUREAU H 205**



**Mme LAMBOURDIERE Nathalie**

☎ : 01.49.40.33.09

**Mme CENILLE Athalie**

☎ : 01.49.40.20.12

**[l1droit.dspps@univ-paris13.fr](mailto:l1droit.dspps@univ-paris13.fr)**

**Horaires d'ouverture**

**Du lundi au vendredi**

**De 08h15 à 12h00**

**De 13h30 à 16h00**

Violences sexistes et sexuelles  
Discriminations

alerter, se faire accompagner

# Mettre fin aux violences et discriminations à l'université

- L'université a mis en place une cellule de signalement des violences de genre, sexistes, sexuelles et des discriminations
- Les faits signalés peuvent concerner :
  - Des évènements survenus entre étudiant·e·s
  - Des évènements survenus entre étudiant·e·s et personnels
  - Les violences subies dans le cadre domestique
- La cellule est ouverte aux victimes et aux témoins



# Comment saisir la cellule ?

- C'est simple, il faut écrire à l'adresse :

**signalement@univ-paris13.fr**

- Seul·e·s les trois responsables de la cellule de signalement (H.Bretin, N. Ferré, A. Vuattoux) ont accès à cette boîte mail
- Un rendez-vous vous sera ensuite proposé

Accueil gratuit, bienveillant, confidentiel

# SERVICE DE SANTÉ ÉTUDIANTE

UNIVERSITÉ  
SORBONNE  
PARIS NORD

# Horaires d'ouverture infirmerie

- ▶ Lundi au vendredi
- ▶ 9h-17h
- ▶ Sans rendez-vous



## Missions

- ▶ Accueil, écoute, orientation
  - ▶ Blessures, traumatismes physiques
  - ▶ Détresse psychologique
  - ▶ Urgences, malaises
  - ▶ Tests de grossesse, contraception d'urgence
  - ▶ Conseils, éducation à la santé
- 

# Matériel en libre service à disposition

- ▶ Serviettes hygiéniques, tampons
  - ▶ Préservatifs
  - ▶ Masques
  - ▶ Documentation
- 

## Consultations

- ▶ Médicales de prévention, vaccinations, dépistages...
- ▶ Aménagement pour les étudiants en situation de handicap
- ▶ Psychologiques
- ▶ Diététiques
- ▶ Gestion du stress
- ▶ Sommeil

Les consultations ont lieu uniquement sur rendez-vous  
DOCTOLIB

## Formation de secourisme

- ▶ PSC1
- ▶ Gestes qui sauvent

## Ateliers de nutrition

## Formations sécurité routière- sport Santé



# Campagnes de prévention

- ▶ Tout au long de l'année
  - ▶ IST, nutrition, santé mentale, sport santé, prévention routière etc...
  - ▶ Etudiants relais santé
  - ▶ Projets en partenariat avec des étudiants
- 

# Coordonnées

## Téléphone

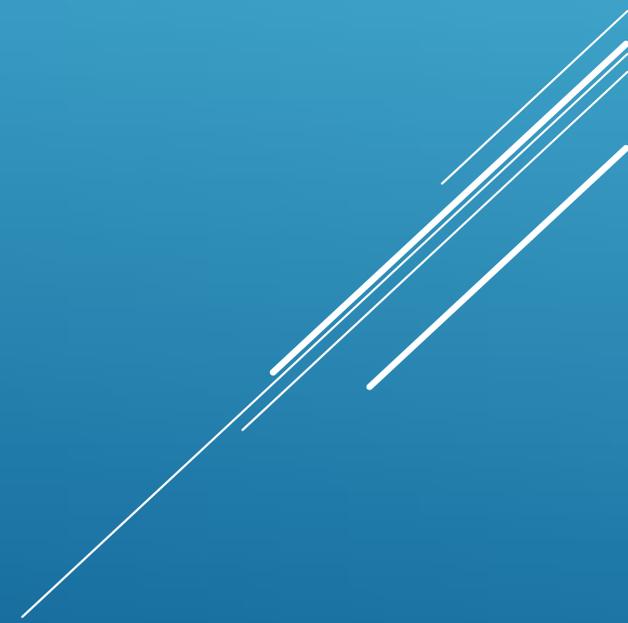
▶ Villetaneuse : 01 49 40 30 77

## Mail

▶ [medecine.etudiants@univ-paris13.fr](mailto:medecine.etudiants@univ-paris13.fr)

## Instagram

▶ [@medecinepreventive\\_uspn](https://www.instagram.com/medecinepreventive_uspn)

A decorative graphic consisting of several parallel white lines of varying lengths, slanted upwards from left to right, located in the bottom right corner of the slide.